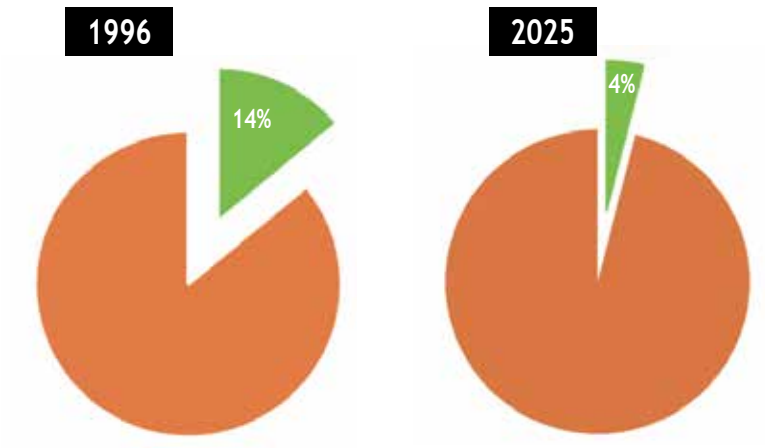
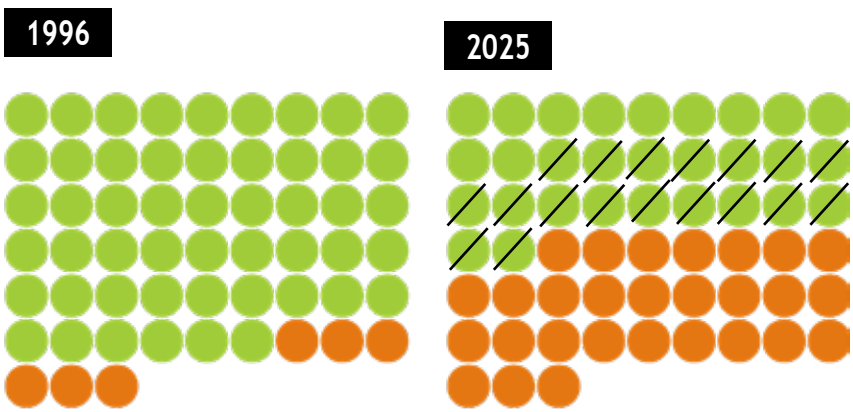
Toujours autant de travailleurs sans-emploi... de moins en moins indemnisés

« Depuis 30 ans, les droits des travailleurs sans emploi n'ont cessé de diminué. D'une part, le montant moyen des allocations de chômage a baissé, il est passé de 1 500€ par mois en 2002 à 1 300€ par mois en 2025 (hors inflation). D'autre part, de moins en moins de travailleurs sans emploi ont droit à une allocation de chômage ».



Il y a 30 ans, 14% des dépenses de la sécurité sociale allaient dans les allocations de chômage, ce n'est plus que 4% aujourd'hui.

Ce n'est pas un hasard si l'Arizona décide en même temps d'attaquer les allocations de chômage et de flexibiliser le droit du travail (primes de nuit réduites, flexi-jobs élargis, diminution des préavis etc). Si perdre son emploi amène à se retrouver dans la précarité, alors on accepte plus facilement de mauvaises conditions de travail pour le garder ou n'importe quel job pour en trouver un. Et pourtant, en Wallonie, il y a presque 4 demandeurs d'emploi par offre d'emploi et moins d'un quart des offres sont des CDI. Casser l'assurance-chômage ne crée pas d'emplois de qualité, ça ne fait que rendre plus difficile la vie de celles et ceux qui n'en trouvent pas.



En 1996, sur 571 000 travailleurs sans emploi, 506 182 ont droit au chômage.

En 2025, sur 553 000 travailleurs sans emploi, 288 077 ont droit au chômage.

Travailleurs sans emplois avec une allocation de cômage
Travailleurs sans emploi sans allocation de chômage
/ nombre de chômeurs indemnisés en moins à cause de la limitation dans le temps des allocations (réforme Arizona) prévue pour 2026
1 point = 10.000 personnes

Source : Institut Athéna, 2026, www.institut-athena.be